

L'Observatoire Economique et Social

L'emploi salarié dans les CUMA en 2013

En 2013, les CUMA employeuses de main d'œuvre sont au nombre de 1 600, et emploient 2 078 salariés équivalents temps plein (ETP). Ce sont des établissements de petite taille, 1,3 ETP en moyenne, recourant à une forte proportion d'emplois en CDI (78 % des ETP).

Après une légère hausse entre 2010 et 2012, l'emploi diminue à partir de 2013. Ce sont les emplois en CDI qui sont affectés par cette baisse.

Les salariés des CUMA sont mieux rémunérés en moyenne que ceux de la production agricole, du fait du poids important des cadres, des emplois en CDI et d'une forte qualification des salariés.

La structure d'âge du salariat ne présente pas de grande différence avec celle de l'ensemble de la production agricole. Par contre, l'emploi féminin est beaucoup moins développé en CUMA que dans le reste de la production.

L'emploi est très concentré dans trois régions : Aquitaine, Pays de la Loire et Bretagne.

Les coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) sont des sociétés coopératives agricoles, ayant comme fonction de mettre à la disposition de leurs sociétaires les salariés et les moyens matériels agricoles nécessaires à la mise en valeur et au développement de leur exploitation.

Les CUMA employeuses de main d'œuvre sont au nombre de 1 600

D'après une enquête réalisée en 2011 par la FNCUMA, les coopératives d'utilisation de machines agricoles (CUMA) sont au nombre de 11 500.

Elles ne sont pas toutes employeuses de main d'œuvre salariée. En 2013 sont recensées, 1 600 CUMA employeuses de main d'œuvre, soit 14 % des CUMA. Elles emploient 4 600 salariés, ayant accompli 5 300 contrats de travail dans l'année (tableau 1).

Mesuré en « équivalents temps plein » (ETP), le nombre d'emplois en CUMA s'élève à moins de 2 100. Les CUMA ne représentent qu'un faible volume de l'emploi salarié dans le secteur agricole. Mesuré en ETP, l'emploi en CUMA représente 0,7 % de l'emploi salarié du secteur de la production agricole, et 4,5 % de l'emploi de l'ensemble des entreprises de service technique aux agriculteurs : CUMA-ETA-Groupements d'employeurs (tableau 1).

Tableau 1
COMPARAISON DES PRINCIPAUX INDICATEURS D'EMPLOI EN CUMA AVEC CEUX DES SERVICES A L'AGRICULTURE ET CEUX DE LA PRODUCTION AGRICOLE EN 2013

Indicateurs d'emploi	CUMA	Part des CUMA dans	
		L'ensemble CUMA-ETA-Groupements employeurs	Production agricole
Nombre d'établissements employeurs	1 606	12,5%	1,1%
Nombre de contrats de travail actifs dans l'année	5 284	3,0%	0,4%
Nombre d'équivalents temps plein	2 078	4,5%	0,7%
Nombre d'emplois en cours en fin d'année	1 942	5,0%	0,7%
Masse salariale (milliers euros)	54 992	5,5%	0,8%

Source : MSA

Les établissements sont de petite taille et recourent à un nombre élevé d'emplois permanents

Les CUMA sont des établissements de petite taille comparées aux autres entreprises de service technique à l'agriculture, aux Entreprises de travaux agricoles (ETA) et aux groupements d'employeurs (GE) (tableau 2). Avec 1,3 ETP, leur dimension moyenne est moitié moindre de celle des ETA et le quart de celle des GE.

L'emploi en contrats à durée indéterminée (CDI) est très développé. Sur les 5 300 contrats en cours durant l'année 2013, 41 % sont des CDI, représentant 78 % du nombre d'heures de travail rémunérées en CUMA (tableau 2).

L'emploi en CDI est particulièrement important dans les CUMA, en comparaison des autres entreprises du secteur de la production agricole, dans lequel en moyenne l'emploi en CDI représente 16 % des contrats de travail et 54 % du nombre d'heures de travail (tableau 2). Dans les ETA et les GE, les proportions d'emploi en CDI sont très proches à celles observées dans l'ensemble du secteur de la production. Le fait que les CUMA soient exclues des dispositifs d'aide au travail saisonnier (exonérations travailleurs occasionnels et demandeurs d'emploi) limite l'intérêt d'un recours à l'embauche de travailleurs saisonniers.

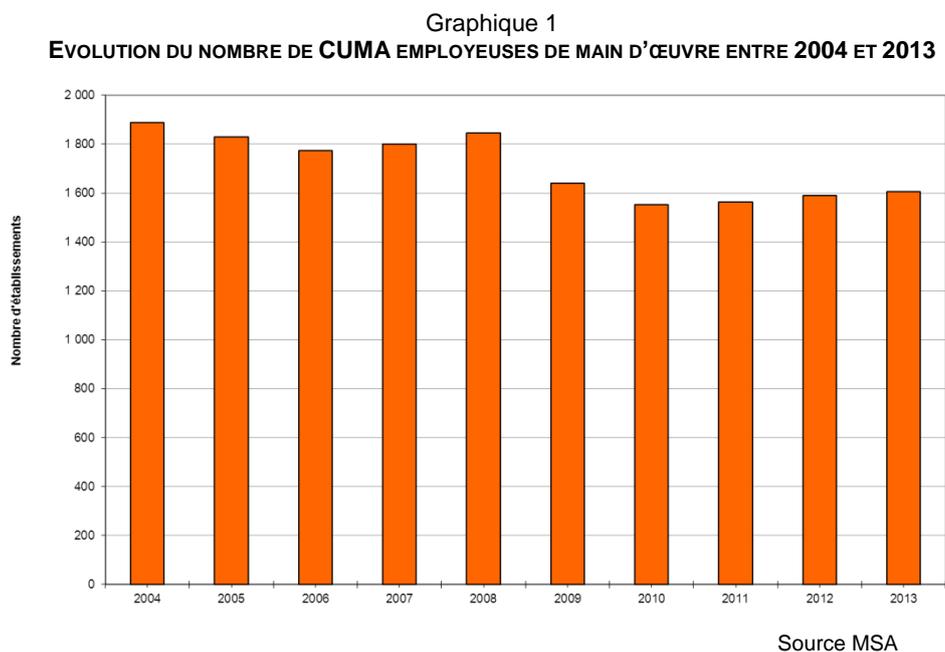
Tableau 2
COMPARAISON DES INDICATEURS D'EMPLOI EN CUMA AVEC CEUX DES ETA, GROUPEMENTS D'EMPLOYEURS ET LE SECTEUR DE LA PRODUCTION AGRICOLE EN 2013

Indicateurs d'emploi	CUMA	ETA	Groupements d'employeurs	Ensemble de la production agricole
Taille moyenne des établissements (ETP)	1,3	3,0	5,8	2,0
Proportion du nombre de contrats en CDI	41%	18%	17%	16%
Proportion du nombre d'heures en CDI	78%	57%	50%	54%
Proportion d'embauche dans le total des CDI	23%	17%	17%	15%

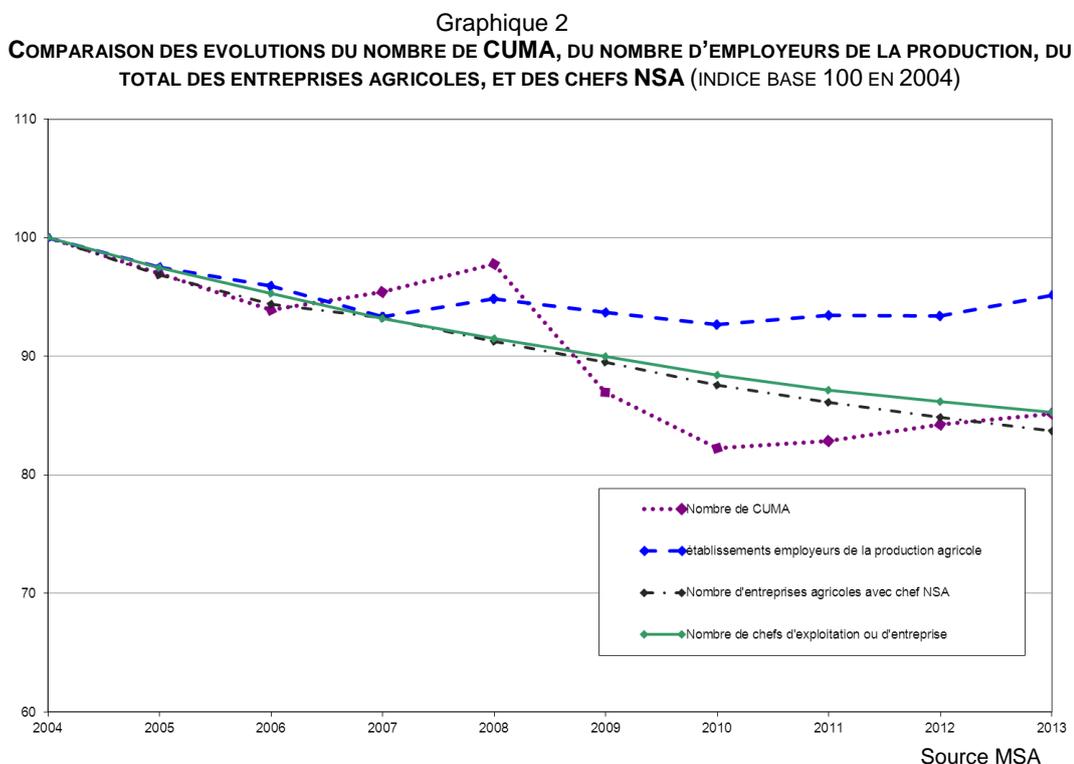
Source MSA

Le nombre de CUMA employées de main d'œuvre augmente légèrement depuis 2010

Depuis 2010, le nombre de CUMA employées de main d'œuvre augmente légèrement (graphique 1).



La décroissance du nombre de CUMA employées de main d'œuvre est dans la logique du recul des autres indicateurs de dénombrement d'entreprises du secteur de la production agricole jusqu'en 2010. Elle est légèrement plus forte que la décroissance du nombre total d'exploitations ou d'entreprises agricoles, ainsi que celle du nombre de chefs non salariés agricoles entre 2008 et 2010. La décroissance du nombre de CUMA employées de main d'œuvre cesse à partir de 2010, laissant place à une reprise de la croissance parallèlement à la hausse du nombre d'établissement employeurs de la production agricole (graphique 2).



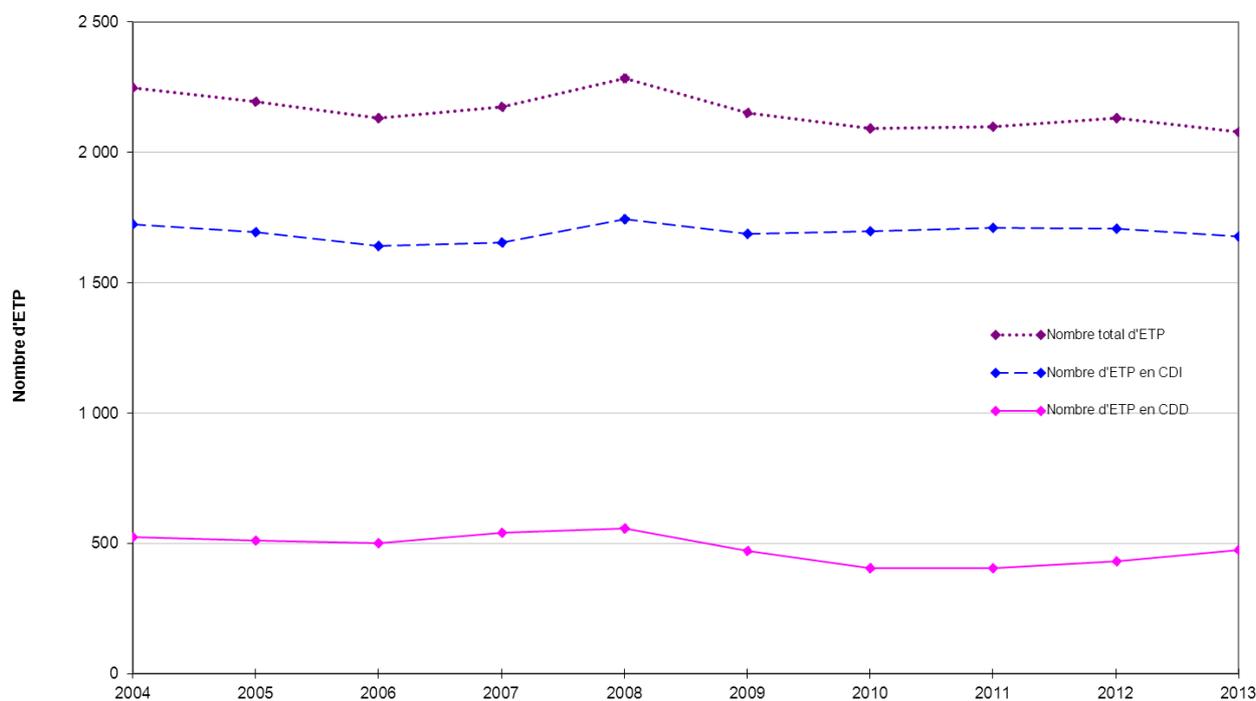
La taille moyenne des CUMA mesurée en ETP par établissement augmente entre 2004 et 2008. Depuis 2008, cette taille reste stable, légèrement au-dessus de 1,3 ETP par établissement. En 2013 la taille moyenne des CUMA s'établit à 1,29 ETP.

Tableau 3
NOMBRE ETP PAR ETABLISSEMENT ENTRE 2004 ET 2013

années	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
établissements	1 887	1 830	1 772	1 800	1 845	1 641	1 552	1 563	1 589	1 606
ETP	2 249	2 196	2 133	2 176	2 285	2 151	2 094	2 099	2 134	2 078
ETP par Etablissement	1,20	1,20	1,21	1,24	1,31	1,35	1,34	1,33	1,34	1,29

Source MSA

Graphique 3
EVOLUTION DE L'EMPLOI EN CUMA MESURE EN NOMBRE D'EQUIVALENTS TEMPS PLEIN ENTRE 2004 ET 2013



Source : MSA

Télécharger les données au format Excel : 

Le recul de l'emploi salarié, depuis 2004, en CUMA, mesuré en ETP, est plus marqué que celui observé dans l'ensemble de la production agricole (graphique 4). Après deux hausses successives de l'emploi en CUMA entre 2006 et 2008, 2010 et 2012, l'emploi en CUMA est en baisse par rapport l'ensemble de la production agricole.

Graphique 4
EVOLUTION COMPAREE DE L'EMPLOI MESURE EN NOMBRE D'EQUIVALENTS TEMPS PLEIN EN CUMA ET EN PRODUCTION AGRICOLE, ENTRE 2004 ET 2013 (INDICES BASE 100 EN 2004)



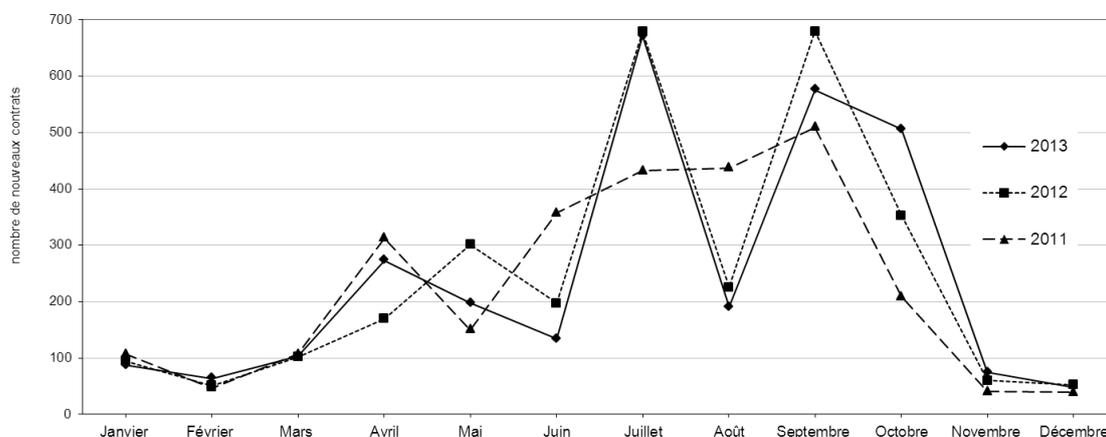
Source : MSA

La saisonnalité des embauches est importante en juillet et en septembre 2013

Le nombre de nouveaux embauchés en CUMA est très faible, inférieur à 100 chaque mois sur la période allant de novembre à mars. En revanche, d'avril à octobre, le niveau d'embauche s'élève à 270 et plus chaque mois, reflétant une saisonnalité marquée de l'emploi (graphique 5).

Lors des trois dernières années, seule l'année 2012 présente une saisonnalité classique des récoltes. En 2011, les embauches saisonnières ont été plus lissées sur les quatre mois allant de juin à septembre que l'année précédente. La canicule intervenue au printemps 2011 a occasionné une avancée dans l'année des travaux de récolte, qui a affecté aussi bien les récoltes arboricoles, que les vendanges. A contrario, en 2013, la médiocrité du climat au printemps a provoqué un retard dans le calendrier des récoltes, et conduit à un décalage de l'embauche de l'ordre de deux semaines, ce qui explique le poids important des embauches au mois d'octobre.

Graphique 5
SAISONNALITE DES NOUVEAUX CONTRATS EN 2011, 2012 ET 2013



Source MSA

L'emploi permanent est en hausse

La faiblesse des embauches en CDI à partir de novembre et jusqu'à mars, occasionne un non remplacement des départs de l'année avant la fin de celle-ci.

Le niveau d'emploi en CUMA au 31 décembre, considéré généralement comme une bonne mesure du niveau d'emploi permanent, est de ce fait bas en fin décembre. Après une baisse entre 2004 et 2008, le nombre d'emploi en cours en fin d'année augmente à nouveau en 2012, puis en 2013 (tableau 4).

Le nombre d'emplois en CDI, qui est lui aussi un marqueur de l'emploi permanent, est élevé pour un secteur de la production agricole et stable sur la période 2003-2012. Si l'on excepte la période 2007-2008, durant laquelle il y a eu une forte hausse de l'emploi, le rapport « nouveaux emplois en CDI sur le total des CDI » est en moyenne de 11 %, ce qui indique un faible turn-over sur les emplois permanents.

Tableau 4
EVOLUTION DES ETP EN CDI ET DES EMPLOIS EN COURS AU 31 DECEMBRE
ENTRE 2004 ET 2013

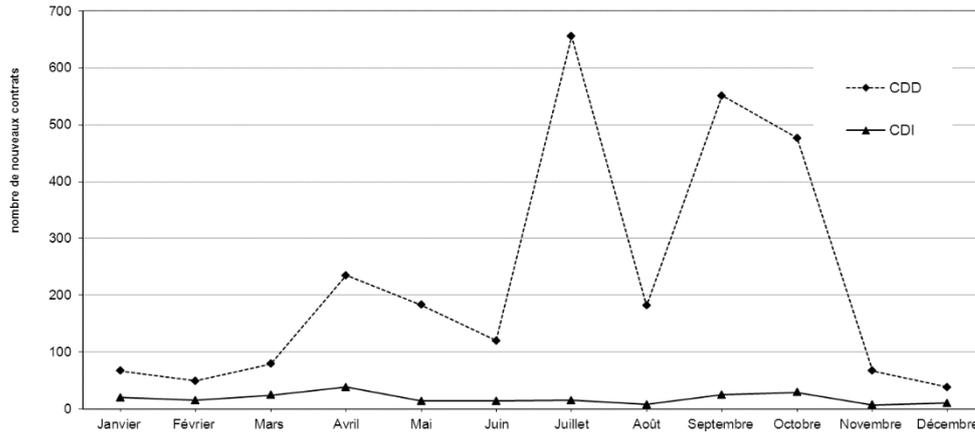
années	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre d'ETP en CDI	1 724	1 694	1 643	1 655	1 743	1 686	1 698	1 711	1 707	1 678
Nombre d'emploi en cours au 31/12	2 299	2 240	2 152	2 033	1 958	1 945	1 847	1 820	1 920	1 942
Rapport Nombre d'embauche en CDI/Nombre de CDI	9%	10%	11%	18%	19%	13%	11%	11%	11%	11%
Durée moyenne des CDI (heures rémunérées)	1 316	1 298	1 333	1 240	1 180	1 388	1 389	1 391	1 413	1 396

Source MSA

Dans un type d'entreprises marqué par une forte importance de l'emploi en CDI, il y a un paradoxe apparent à observer une telle importance de la saisonnalité des embauches. Cette saisonnalité est créée par les embauches en CDD (graphiques 6 à 8 page suivante). Les embauches en CDI varient peu en cours d'année. La seule récurrence observée des trois dernières années est un faible niveau d'embauche en CDI dans les deux derniers mois de l'année, compensée par un niveau plus élevé des embauches au mois de janvier.

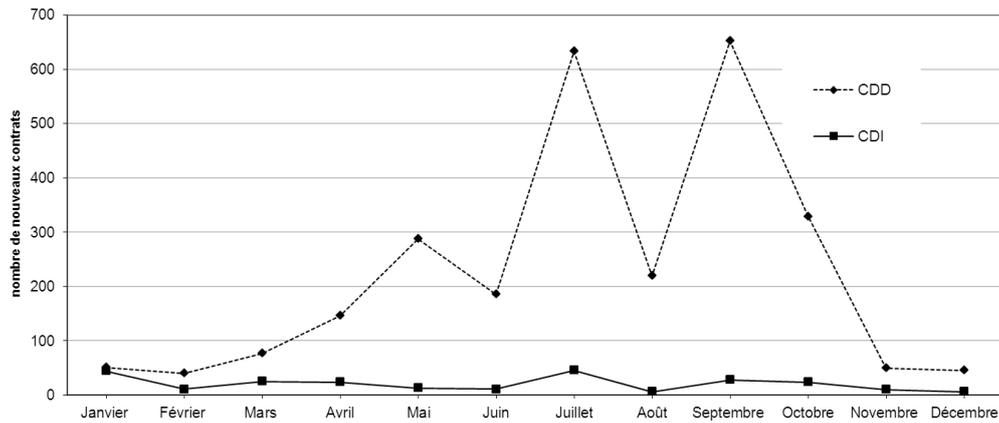
Télécharger les données au format Excel : 

Graphique 6
NOMBRE MENSUEL DE NOUVEAUX CONTRATS 2013



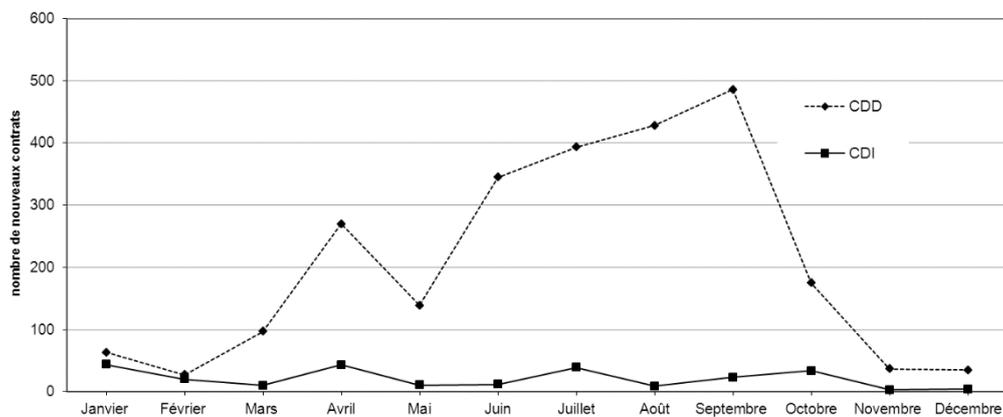
Source MSA

Graphique 7
NOMBRE MENSUEL DE NOUVEAUX CONTRATS 2012



Source MSA

Graphique 8
NOMBRE MENSUEL DE NOUVEAUX CONTRATS 2011



Source MSA

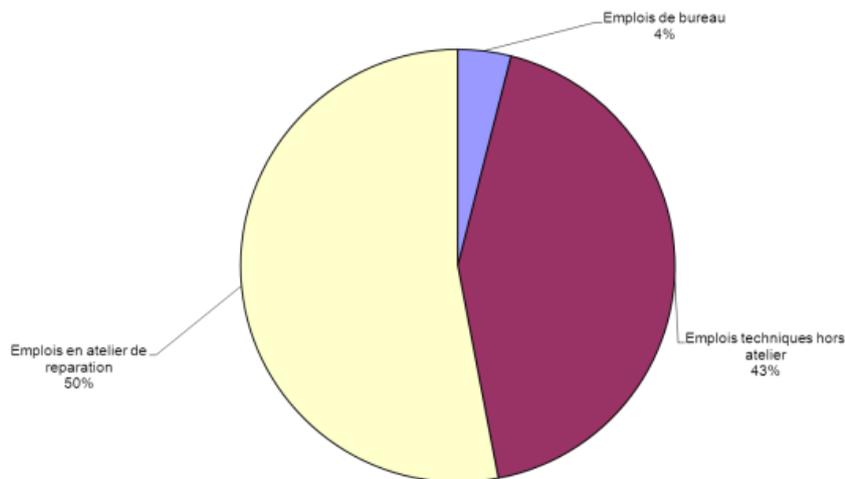
Le poids de l'emploi qualifié en CDI occasionne des niveaux de salaires élevés en CUMA

Les emplois de bureau sont peu nombreux (4 %), parmi l'ensemble des emplois mesurés en ETP dans les CUMA. Cette proportion a diminué de - 2 points par rapport à l'année 2012. Celle-ci est voisine de celles que l'on trouve généralement dans les établissements employeurs de la production agricole.

La particularité propre aux CUMA réside plutôt dans l'importance de l'emploi technique affecté aux ateliers de réparation des machines agricoles, qui représente 50 % de l'emploi total des CUMA (graphique 9).

En 2013, le salaire horaire moyen brut* était de 16,80 euros pour les salariés de bureau, 12,70 euros pour les salariés techniques hors ateliers, et de 13,20 euros pour les salariés des ateliers. Dans chacune de ces catégories, les niveaux de salaires horaires moyens sont significativement supérieurs au SMIC horaire 2013, qui est de 9,43 euros.

Graphique 9
REPARTITION DES SALARIES ETP DE CUMA EN FONCTION DE LA NATURE DE L'EMPLOI EN 2013



Source : MSA

Les différences de niveaux de salaires des trois types d'emplois sont liées aux natures de contrats très différentes occupant les trois catégories d'emploi.

Le premier critère concerne le poids des CDI dans chacun des types d'emplois. En moyenne, le salaire horaire moyen brut des contrats en CDI (14,90 euros) est nettement supérieur à celui des contrats en CDD (11,00 euros), proche du SMIC.

Le deuxième critère concerne le poids de l'encadrement. Le salaire horaire moyen brut des cadres est en moyenne de 26,80 euros, et celui des employés/ouvriers est de 13,10 euros.

Dans les bureaux, les cadres sont en proportion très importante et les CDI sont largement dominants dans la répartition du temps de travail (tableau 5).

Dans les ateliers de réparation, les cadres sont en proportion supérieure à celle observée dans les autres emplois (techniques hors atelier, bureau). A contrario, les ouvriers en CDD y ont un poids très important.

Ce sont ces différences structurelles qui expliquent les écarts de salaires, comme de temps de travail annuel.

Les cadres ont des niveaux de salaires horaires quasi identiques dans chacune des catégories (25 € ou plus) et des temps de travail dans l'année très proches d'une durée annuelle à temps plein qui oscille entre 1 300 heures et 1800 heures.

Les ouvriers en CDI ont des salaires horaires bruts nettement supérieurs au SMIC, en moyenne proches de 14 € de l'heure. Leur temps de travail annuel est proche de 1 400 heures. Les employés de bureau ont des salaires plus proches de 15 € de l'heure. Ils sont plus souvent employés à temps partiel et effectuent en moyenne 700 heures dans l'année.

Les ouvriers/employés en CDD ont des salaires légèrement supérieurs au SMIC, le niveau étant un peu plus élevé pour les employés de bureau. Leurs durées de travail sont courtes : moins de 300 heures ou moins de 200 heures en emploi de bureau.

* tous avantages confondus (primes, congés payés,...)

Tableau 5
CARACTERISTIQUES COMPAREES DES CONTRATS DE TRAVAIL DANS LES CUMA EN 2013

Nature des emplois			Proportion des contrats	Proportion du temps de travail	Salaire horaire moyen (€)	Durée annuelle moyenne de travail (heures)	Age moyen (années)
Bureau	employés	CDD	0,5%	0,1%	12,28	189	43,3
		CDI	3,1%	3,2%	14,90	711	48,9
	cadres		0,2%	0,6%	28,03	1 637	52,3
Technique hors atelier	ouvriers	CDD	21,5%	8,7%	11,44	277	34,6
		CDI	16,7%	34,1%	12,92	1 398	39,1
	cadres		0,2%	0,4%	25,44	1 276	52,6
Atelier	ouvriers	CDD	40,2%	15,6%	10,66	266	36,5
		CDI	17,1%	35,7%	13,86	1 430	39,6
	cadres		0,6%	1,5%	23,37	1 800	47,8
Ensemble			100,0%	100,0%	13,13	683	37,6

Source MSA

Les Cuma recherchent des salariés qualifiés

Une interview de Florent Bouvard, Vice-président de la FNCuma, (Tribune verte n°2670 19 septembre 2013) éclaire sur la qualité des emplois recherchés en CUMA.

Les CUMA recherchent de la main d'œuvre qualifiée et variée allant du conducteur d'engins au manager d'équipe.

L'évolution des exploitations agricoles dans son environnement et la modernisation du matériel agricole nécessitent des connaissances précises en mécanique mais aussi en informatique. D'où l'importance de créer des emplois qualifiés pour exploiter de manière optimum et maintenir des équipements agricoles de plus en plus sophistiqués.

L'ouverture à d'autres types d'emploi comme secrétaire-comptable montre la diversité des emplois CUMA pour répondre à toute autre situation de manière précise.

Télécharger les données au format Excel :

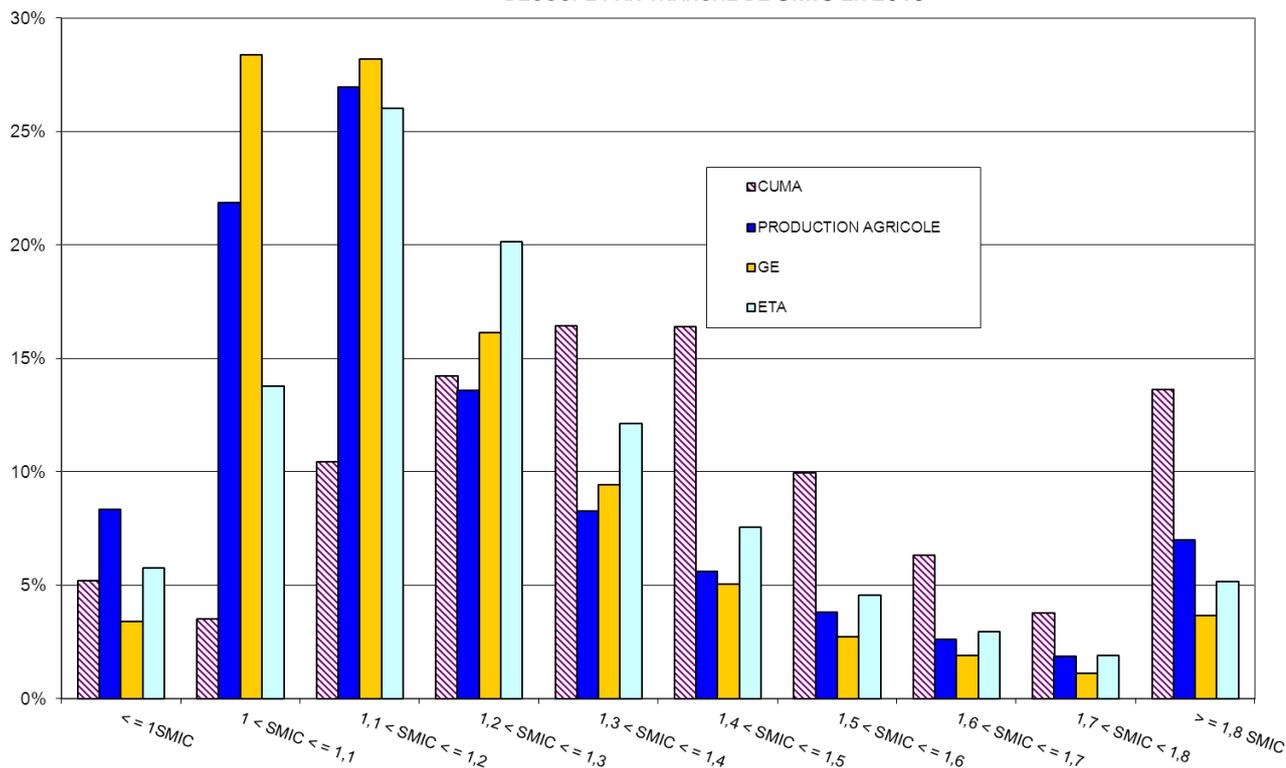


Les CUMA ont une structure de salaires complètement atypique en production agricole

La forte importance de l'emploi en CDI, comme le poids de l'encadrement, occasionnent des niveaux de salaires élevés, avec une très faible proportion des salariés mesurés en ETP rémunérés en dessous de 1,1 SMIC, une forte proportion rémunérés entre 1,1 et 1,6 SMIC et 13 % d'entre eux rémunérés à plus de 1,8 SMIC (graphique 10).

Cette structure salariale est très différente de celle observée dans le secteur de la production agricole en général, dans lequel les salaires inférieurs à 1,2 SMIC sont majoritaires. Elle l'est aussi de celles des autres entreprises d'aide technique aux agriculteurs que sont les ETA et les groupements d'employeurs (graphique 10).

Graphique 10
REPARTITION DES SALAIRES ETP EN FONCTION DU LEUR NIVEAU DE SALAIRE HORAIRE
DECOUPE PAR TRANCHE DE SMIC EN 2013



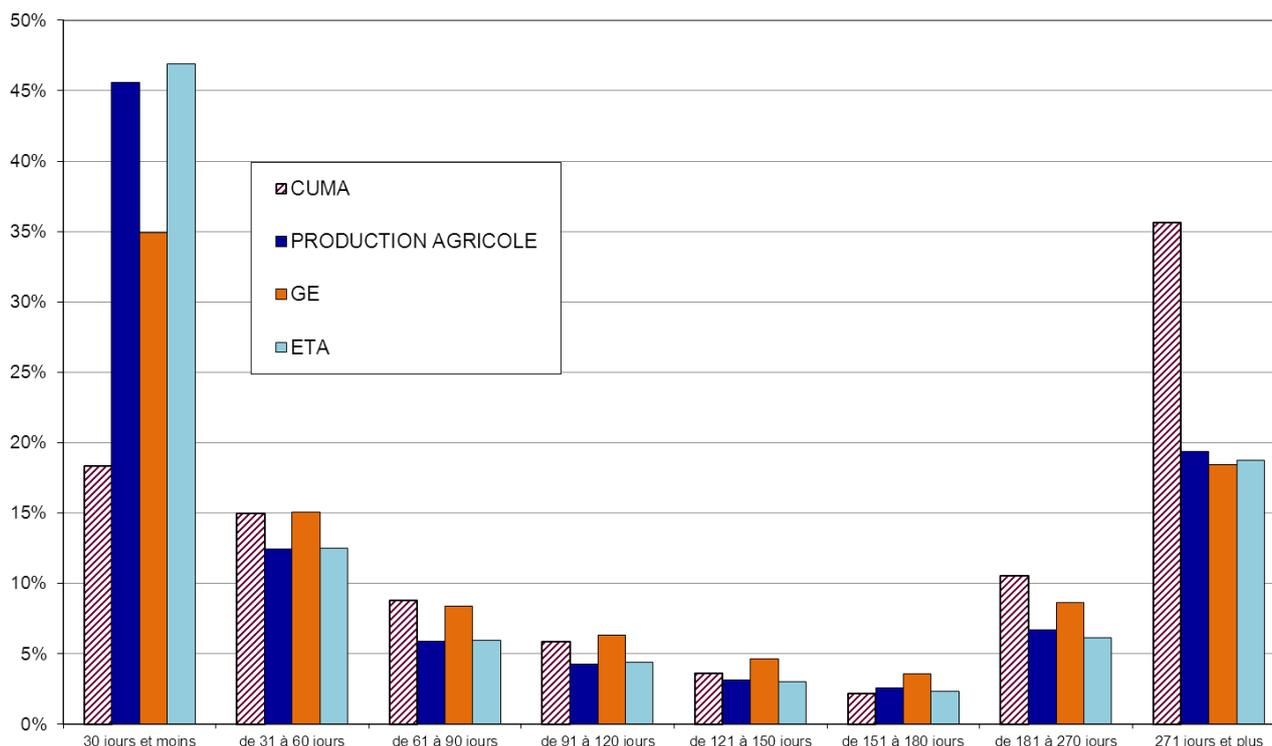
Source MSA

En CUMA, la durée moyenne des contrats est plus longue que dans le reste de la production agricole

La forte importance de l'emploi en CDI, couplée avec un faible turn-over, occasionnent un poids important des salariés mesurés en ETP présents au moins 270 jours dans l'année (graphique 11). A contrario, les emplois très courts de 30 jours ou moins sont moins nombreux, traduisant le fait que s'il existe des emplois saisonniers dans les CUMA, ce sont des emplois plus longs que ceux des saisonniers traditionnels de la production agricole.

Sur ces deux caractéristiques, les CUMA s'opposent totalement au reste de la production agricole et notamment aux autres entreprises de service technique aux agriculteurs que sont les ETA et les groupements d'employeurs (graphique 11).

Graphique 11
REPARTITION DES SALAIRES ETP EN FONCTION DU NOMBRE DE JOURS TRAVAILLES EN 2013



Source MSA

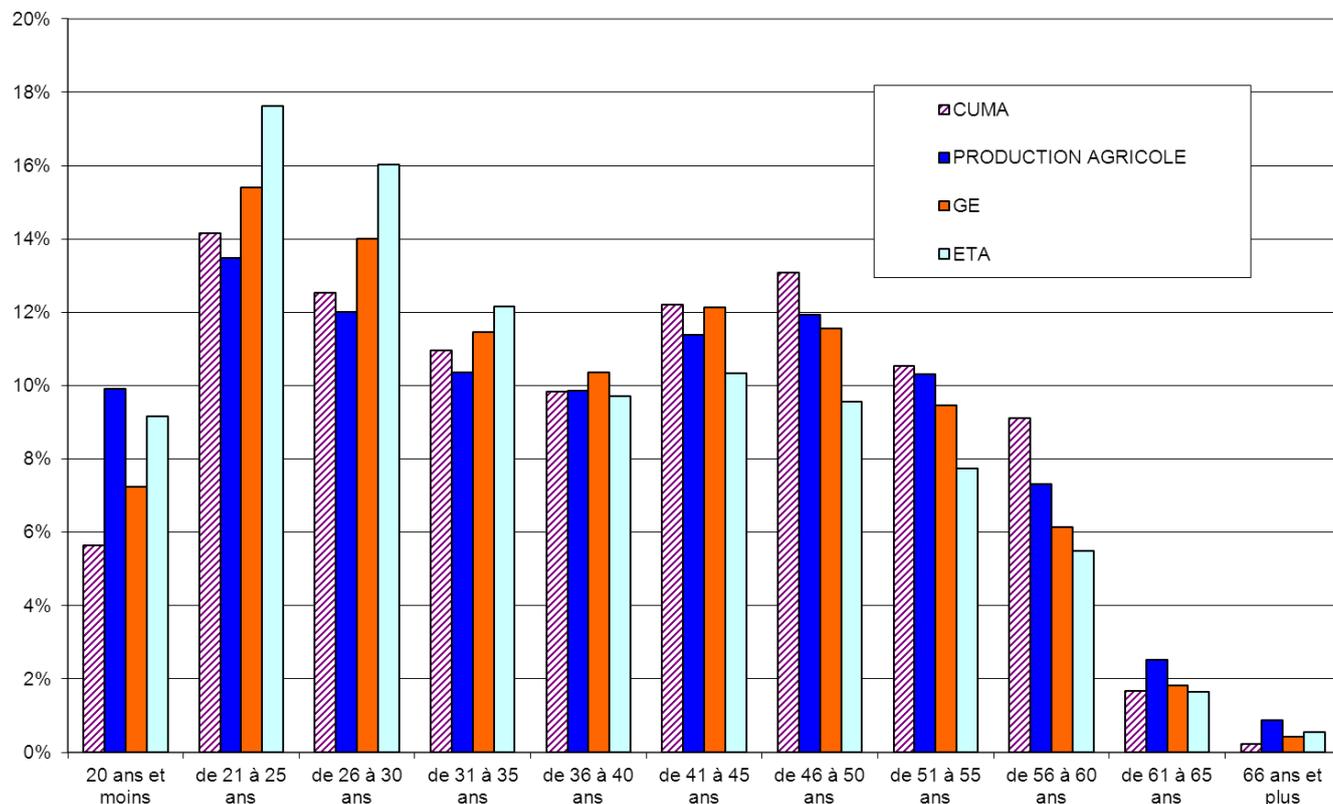
Très peu de femmes sont employées en CUMA

Les femmes représentent une part très faible de l'emploi des CUMA, 9 % des salariés mesurés en ETP. Alors que dans l'ensemble de la production agricole, comme dans les groupements d'employeurs, leur poids est beaucoup plus élevé, 37 % des ETP.

La structure d'âge des salariés de CUMA est peu différente de celle de l'ensemble de la production agricole

En termes de structure d'âge, le salariat des CUMA présente peu de différences avec l'ensemble de la production agricole. Le seul point de divergence concerne les très jeunes salariés, de 20 ans et moins, qui sont en proportion plus faible (graphique 12). C'est la conséquence de la moindre importance des emplois saisonniers et plus généralement des CDD courts dans les CUMA, ceux-ci étant majoritairement pourvus par des jeunes.

Graphique 12
REPARTITION DES SALARIES EN FONCTION DE L'AGE EN 2013



Source MSA

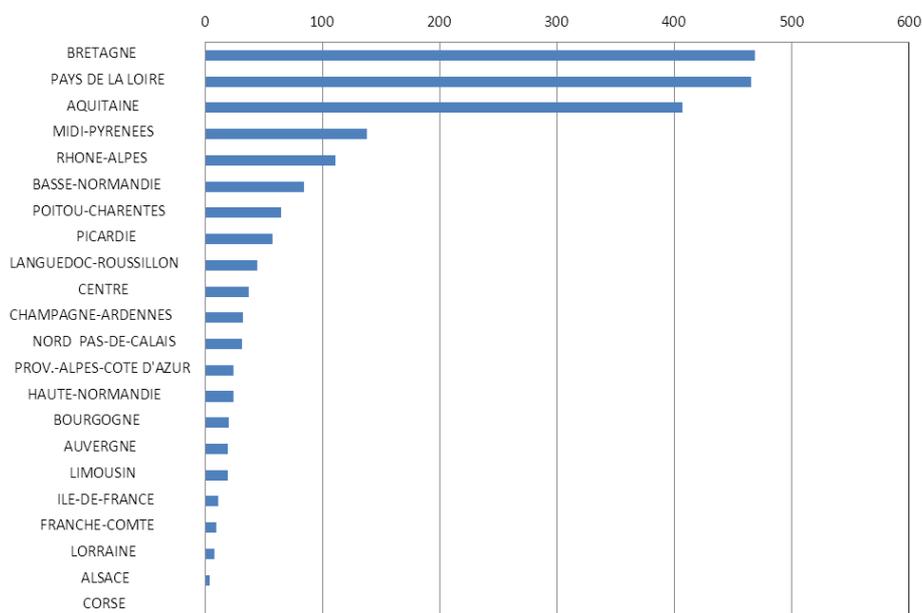
Télécharger les données au format Excel : 

Les emplois CUMA sont concentrés dans trois régions.

L'emploi en CUMA mesuré en ETP se trouve majoritairement réparti dans les régions situées sur la façade Atlantique Ouest (Bretagne, Pays-de-la-Loire, Aquitaine, Midi-Pyrénées) ainsi que Rhône-Alpes.

Au-delà de cette vision géographique, l'emploi est de fait concentré dans trois régions (graphique 13) : Aquitaine, Pays-de-la-Loire et Bretagne concentrent 58 % de l'emploi des CUMA mesuré en ETP.

Graphique 13
REPARTITION DES ETP PAR REGION EN 2013



Source MSA

.Annexes
PRINCIPAUX INDICATEURS PAR REGIONS EN 2013

Régions	Nombre d'établissements	Nombre total d'heures rémunérées	Nombre de nouveaux contrats	Masse salariale (€)	Nombre ETP	Nombre de contrats en cours au 31 décembre
ILE-DE-FRANCE	8	22 141	9	338 380	11	11
CHAMPAGNE-ARDENNES	32	62 103	82	998 080	32	26
PICARDIE	30	107 184	81	1 546 388	57	36
HAUTE-NORMANDIE	32	48 196	43	619 629	24	23
CENTRE	47	71 964	86	981 434	37	39
BASSE-NORMANDIE	120	155 835	158	1 889 498	84	93
BOURGOGNE	25	39 713	36	604 268	20	22
NORD PAS-DE-CALAIS	39	64 741	43	766 290	31	39
LORRAINE	12	16 185	19	193 636	8	13
ALSACE	7	6 704	s	90 525	4	6
FRANCHE-COMTE	12	17 274	15	250 420	9	12
PAYS DE LA LOIRE	324	868 866	542	11 605 807	465	421
BRETAGNE	240	869 794	480	11 610 020	469	296
POITOU-CHARENTES	58	119 248	77	1 471 067	65	58
AQUITAINE	215	771 211	864	13 087 010	407	439
MIDI-PYRENEES	202	262 303	389	3 321 430	138	175
LIMOUSIN	25	39 254	52	472 029	19	21
RHONE-ALPES	107	211 315	174	2 595 708	111	118
AUVERGNE	12	37 238	25	491 044	19	19
LANGUEDOC-ROUSSILLON	37	82 524	79	1 387 961	44	49
PROV.-ALPES-COTE D'AZUR	21	47 231	17	656 686	24	26
CORSE	s	728	0	14 781	0	0
FRANCE ENTIERE	1 605	3 921 752	3 271	54 992 091	2 078	1 942

PRINCIPAUX INDICATEURS PAR REGIONS EN 2013 (SUITE)

Régions	Pourcentage d'heures rémunérées en CDI	Salaire horaire en CDI (€)	Salaire horaire en CDD (€)	Taille moyenne des établissements en ETP
ILE-DE-FRANCE	84	16	13	1,4
CHAMPAGNE-ARDENNES	68	16	16	1,0
PICARDIE	66	16	11	1,9
HAUTE-NORMANDIE	67	13	13	0,8
CENTRE	78	14	12	0,8
BASSE-NORMANDIE	76	12	12	0,7
BOURGOGNE	87	16	12	0,8
NORD PAS-DE-CALAIS	71	12	10	0,8
LORRAINE	68	14	7	0,7
ALSACE	96	13	14	0,6
FRANCHE-COMTE	76	15	14	0,8
PAYS DE LA LOIRE	80	14	10	1,4
BRETAGNE	79	14	10	2,0
POITOU-CHARENTES	77	13	9	1,1
AQUITAINE	81	18	12	1,9
MIDI-PYRENEES	68	13	12	0,7
LIMOUSIN	80	12	12	0,8
RHONE-ALPES	81	13	11	1,0
AUVERGNE	80	14	12	1,6
LANGUEDOC-ROUSSILLON	68	19	12	1,2
PROV.-ALPES-COTE D'AZUR	92	14	13	1,1
CORSE	100	20		0,0
FRANCE ENTIERE	78	15	11	1,3

Sigles cités :

CUMA : Coopérative d'utilisation de matériel agricole
CDD : Contrat à durée déterminée
CDI : Contrat à durée indéterminée
ETP : Nombre d'équivalents temps plein
ETA : Entreprise de travaux agricoles
GE : Groupements d'employeurs
SMIC : Salaire minimum interprofessionnel de croissance
Au 1er janvier 2013, le SMIC brut était de 9,43 € par heure.

Définition :

Production agricole : Activité de production, d'élevage, d'exploitation du bois. Activités exercées par les entreprises de travaux agricoles, les gardes-chasse, les gardes-pêche et les organismes de remplacement et de travail temporaire.

MSA Caisse Centrale	Direction des Études, des Répertoires et des Statistiques
Les Mercuriales	Directeur : Alain PELC - Rédacteur en chef : David FOUCAUD
40 rue Jean Jaurès	Département Cotisations, Marc PARMENTIER - Synthèse réalisée par Lee-Kaël MURAIL
93647 Bagnolet cedex	Mise en forme : Michèle Lallaouret
	Diffusion : Claudine GAILLARD - gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr
	Mireille MEDELICE - medelice.mireille@ccmsa.msa.fr

